

Plant-Prod 20-10-20

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Plant-Prod 20-10-20
Autres moyens d'identification	10563, 10564
Famille du produit	Plant-Prod
Usage recommandé	Engrais hydrosoluble pour les plantes.
Restrictions d'utilisation	Sans objet.
Identificateur du fabricant/fournisseur	Master Plant-Prod Inc., 314 Orenda Rd. , Brampton, Ontario, Canada, L6T 1G1
Numéro de téléphone d'urgence	CANUTEC, 1-613-996-6666, 24 Hours
Date de préparation	le 09 juillet, 2015

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015).

Classification

Matières solides comburantes - catégorie 3; Irritation oculaire - catégorie 2A; Cancérogénicité - catégorie 2; Toxicité pour la reproduction - catégorie 1

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :

Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues, et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P220	Tenir ou stocker à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.
P221	Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles.
P264	Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention :

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin.

P370 + P378 En cas d'incendie : Utiliser eau pulvérisée ou brouillard d'eau pour l'extinction.

Stockage :

P405 Garder sous clef.

Élimination :

P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange:

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
Nitrilotriacetic acid, trisodium salt	5064-31-3	<0.2	
Boric acid	10043-35-3	<0.15	
Potassium nitrate	7757-79-1	45	
Ammonium nitrate	6484-52-2	36	

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Transporter à l'air frais. Si la respiration est interrompue, le personnel qualifié devrait commencer à donner la respiration artificielle. Appeler un Centre antipoison ou un médecin.

Contact avec la peau

Rincer doucement à l'eau tiède pendant 5 minutes. En cas d'irritation cutanée, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Instructions particulières

See first aid information above. Note to Physicians: Provide general supportive measures and treat symptomatically.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Aucun connu.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Inonder d'eau ou d'un autre agent extincteur convenable.

Agents extincteurs inappropriés

NE PAS utiliser de jet d'eau.

Dangers spécifiques du produit

Identificateur du produit : Plant-Prod 20-10-20

Date de préparation : le 09 juillet, 2015

Page 02 de 07

Oxydant. Peut intensifier un incendie.

Oxydes de nitrogènes corrosifs et comburants; ammoniac corrosif et inflammable.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements protecteurs. Oxydant. Empêcher le contact avec les matières inflammables et combustibles.

Les pompiers peuvent entrer dans la zone s'ils portent un APRA à pression positive et une tenue de feu complète.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité.

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir le déversement.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Ne pas inhaler ce produit. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter l'exposition durant la grossesse et pendant l'allaitement. Éviter de produire de la poussière. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, sec. Tenir hors de portée des enfants.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Pas disponible.

Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate. Utiliser un système de ventilation par aspiration à la source, si la ventilation générale ne suffit pas à contrôler la quantité de produit dans l'air. Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Protection des voies respiratoires

Utiliser un appareil respiratoire ou un masque antipoussières approprié.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Poudre fine bleu. Dimension des particules: Pas disponible
Odeur	Sans odeur
Seuil olfactif	Sans objet
pH	2.7 (10% solution)
Point de fusion/Point de congélation	Sans objet (fusion); Sans objet (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Sans objet
Point d'éclair	Pas disponible

Identificateur du produit : Plant-Prod 20-10-20

Date de préparation : le 09 juillet, 2015

Page 03 de 07

Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Ne brûle pas.
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	Sans objet
Solubilité	Pas disponible dans l'eau
Température d'auto-inflammation	Sans objet
Température de décomposition	Sans objet
Viscosité	Sans objet (cinématique)
Autres informations	
État physique	Solide
Formule moléculaire	Sans objet
Poids moléculaire	Sans objet
Densité en vrac	0.99 kg/L

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Peut intensifier un incendie. Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter

Chaleur. Eau, teneur en eau ou humidité. Flamme nue, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition.

Matériaux incompatibles

Acides, corrosifs, combustibles, des oxydants, des combustibles.

Produits de décomposition dangereux

Oxydes d'azote; ammoniac corrosif et inflammable.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Nom chimique	DL50 (orale)	
Potassium nitrate	3750 mg/kg (rat)	
Ammonium nitrate	2800 mg/kg (rat)	
Boric acid	2660 mg/kg	
Nitrilotriacetic acid, trisodium salt	1740 mg/kg (rat)	

Corrosion/Irritation cutanée

L'expérience sur les humains montre une très légère irritation.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Irritation ou brûlure pourrait se produire si la solution de l'engrais est projeté dans les yeux ou d'un produit sec contacté.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Très faible activité de vapeur. Peut entraîner une irritation respiratoire.

Absorption par la peau

Identificateur du produit : Plant-Prod 20-10-20

Date de préparation : le 09 juillet, 2015

Page 04 de 07

Non absorbé par la peau.

Ingestion

L'ingestion excessive doit se produire avant que les résultats des dangers pour la santé. Effets de la surexposition peuvent inclure des nausées, des vomissements, de la diarrhée, de la faiblesse ou de convulsions.

Danger par aspiration

Aucun renseignement trouvé.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Aucun renseignement trouvé.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisant cutané.

Cancérogénicité

Nom chimique	CIRC	ACGIH®	NTP	OSHA
Boric acid		A4		
Nitritotriacetic acid, trisodium salt	Groupe 2B	Non listée		Non listée

L'acide nitritotriacétique (NTA) et ses sels ont été jugées «peut-être cancérogène pour l'homme par le CIRC, un composé qui " peut raisonnablement être prévu pour être un agent cancérogène " par NTP et un « cancérogène sélectionné " par l'OSHA.

Signification des abréviations

ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. NTP = National Toxicology Program. OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

L'acide borique peut causer des malformations congénitales, basé sur des données animales.

Fonction sexuelle et la fertilité

L'acide borique peut altérer la fertilité masculine, selon les données des animaux.

Effets sur ou via l'allaitement

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
Potassium nitrate		490 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 24-heures)		
Ammonium nitrate	6000 mg/L (Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel); 96 heures)	555 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 24-heures; eau douce; statique)		
Boric acid	11100 mg/L (Oncorhynchus mykiss (truite			

Identificateur du produit : Plant-Prod 20-10-20

Date de préparation : le 09 juillet, 2015

Page 05 de 07

	arc-en-ciel); 96 heures)			
--	--------------------------	--	--	--

Dangers à long-terme pour le milieu aquatique

Nom chimique	CSEO pour les poissons	CE50 pour les poissons	CSEO pour les crustacés	CE50 pour les crustacés
Potassium nitrate				900 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 4,2 journées)

Persistance et dégradation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
Canadian TDG	2071	AMMONIUM NITRATE FERTILIZERS (5.1 OXIDIZER)	9	III
US DOT	2071	AMMONIUM NITRATE FERTILIZERS	9	III

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

FDS préparée par MPPI Technical Department

Numéro de téléphone 905-793-8000

Date de préparation le 09 juillet, 2015

Date de la plus récente version révisée le 24 septembre, 2018

Indicateurs de Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 15 octobre, 2015:

Identificateur du produit : Plant-Prod 20-10-20

Date de préparation : le 09 juillet, 2015

révision

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES; Dangers aigus pour le milieu aquatique.

Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 15 octobre, 2015:

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES; Dangers aigus pour le milieu aquatique.

Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 15 octobre, 2015:

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES; Dangers aigus pour le milieu aquatique.

Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 15 octobre, 2015:

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES; Dangers aigus pour le milieu aquatique.

Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 15 octobre, 2015:

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES; Dangers à long-terme pour le milieu aquatique.

Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 15 octobre, 2015:

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES; Dangers à long-terme pour le milieu aquatique.

Références

Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

Avis

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte.

Toutefois, ni Maître Plant-Prod Inc., ni aucun de ses distributeurs, ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit quant à l'exactitude ou l'exhaustivité de l'information contenue dans ce document. Bien que certains dangers soient décrits, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent. La détermination finale de la convenance de tout produit est la responsabilité exclusive de l'utilisateur. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence.